



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 60362

Texte de la question

Suite à la réponse du ministre du 15 février 2005 à sa question n° 52-171 M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui indiquer le montant des crédits d'indemnisation dus par l'État pour refus de concours de la force publique au cours des cinq dernières années. Plus particulièrement, il souhaite connaître ces chiffres par département et par année ainsi que, dans la mesure du possible, le nombre de dossiers annuels pour chacun de ces départements, De plus, il souhaite savoir quelles instructions il compte donner afin de faire baisser sensiblement ces crédits.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60362

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2657